

# Deux mondes, un pays

## Outils d'accueil et d'interprétation



**OFB**  
OFFICE FRANÇAIS  
DE LA BIODIVERSITÉ

### 5.2.2 - Site à thème 2

#### Des refuges pour la vie sauvage :

#### CASSAGNES ET LE ROZIER

##### Définition

La pointe formée par le Causse Méjean, à l'ouest, soit le triangle compris en gros entre le Rozier, Cinglegros et les Arcs de St Pierre, est particulièrement important et sensible. Le secteur est important de nombreux points de vue :

- Du point de vue écologique, avec les falaises au dessus du Truel qui ont permis la réintroduction des vautours. Mais aussi en raison de ses boisements mélangés de pins et de feuillus et de sa flore caractéristique des sols dolomitiques.
- Du point de vue paysager, à cause des célèbres sentiers des corniches du Méjean. Ces corniches sont également très intéressantes du point de vue écologique.
- Du point de vue de la préhistoire, avec le site des Arcs de St Pierre.

Mais cet ensemble exceptionnel est soumis aujourd'hui à une forte fréquentation qui le rend particulièrement vulnérable.

Il n'était pas dans l'objet de ce rapport de désigner les zones écologiquement les plus riches qui justifieraient des mesures de protection particulière tels que leur classement en réserve naturelle. Elles sont sûrement nombreuses et le Parc National des Cévennes dispose des données nécessaires à ce sujet.

Mais il est évident pour nous que le triangle du Méjean fait partie des zones qui le justifient, non seulement par la qualité du patrimoine naturel, mais aussi en raison de l'existence de pressions touristiques particulières. Un classement en réserve naturelle faciliterait sa gestion psychologiquement, vis à vis des touristes, juridiquement et matériellement.

A cette occasion, l'accès des voitures serait restreint. Les visiteurs sont particulièrement attirés par la marche et l'observation de la faune. Ils souhaitent voir les vautours d'aussi près que possible. L'accès devrait être rendu plus difficile en déplaçant le parking. Il faudrait offrir des marches guidées pour voir les falaises et les vautours.

Nous estimons que 50.000 personnes visiteront la réserve : 15.000 en passant par le sentier escarpé du Rozier et 35.000 en passant par St Pierre des Tripiers. Il faudrait installer un poste d'accueil à ces deux accès avec la présence d'une personne pendant la haute saison et la saison de reproduction.

##### Réalisations et services proposées

A Capluc, sous la croix du Rocher de Capluc, le village partiellement abandonné offre des vues superbes sur le côté Gorge de la Jonte. Monter à la croix depuis Le Rozier prend de 30 à 40 minutes et constitue un bon but pour des marcheurs même non entraînés. Une des maisons abandonnées pourrait être transformée en "petit centre nature". On y trouverait des informations sur la réserve naturelle, des jumelles et une interprétation de l'écologie des gorges. Des brochures ou dépliants sur le secteur et la réserve pourraient y être vendus.

A St Pierre des Tripiers, la route de Cassagnes rejoint un sentier non goudronné. Un parking pour 25 voitures pourrait y être installé, ainsi qu'un petit kiosque contenant des informations sur la réserve naturelle. Les livrets guides pourraient être vendus à la main pendant la haute saison, par distributeur automatique pendant la basse saison. Ce parking pourrait être le point de départ de circuits en mini-bus ou de marches guidées dans la réserve.

Ces deux implantations seraient complémentaires de la "maison des vautours" que le PNC a projeté de construire au Truel.

##### Coûts

###### a - coûts de base

équipement du petit "centre nature" à Capluc : conversion d'une maison	350.000
conception et réalisation des panneaux d'information	50.000
construction d'un parking avec kiosque à St. Pierre des Tripiers	150.000

conception et réalisation des pDeux dans le kiosque	50.000
livrets guides sur la réserve naturelle	60.000
jumelles (6 paires)	6.000
distributeurs de dépliants	20.000
<b>Total</b>	<b>686.000</b>

**b - coûts annuels**

impression des dépliants	5.000
3 assistants pour le centre et le kiosque (3 mois de salaire et frais de transport)	35.000
<b>Total</b>	<b>40.000</b>

**Revenus**

Ventes des livrets guides 10.000 par an à 10 francs pièce	100.000
visites guidées 3.000 personnes à 20 francs	60.000
<b>Total</b>	<b>160.000</b>

[Haut de page](#)

Tous droits réservés © - Propriété de l'OFB